

**DEPARTEMENT DES LANDES**  
**COMMUNE DE SAINT-LON-LES-MINES**

**Nombre de conseillers en fonction :**

**14**

**Nombre de conseillers présents :**

**12**

**Nombre de votants :**

**14**

**PROCES-VERBAL N° 3**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vendredi 31 mai 2024 à 18h30**

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 mai, à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger LARRODÉ, Maire de Saint-Lon-Les-Mines,

**Présents** : Annie BOULAIN, Binh DUCAMP, Thierry GUILLOT, Eric LABASTE, Roger LARRODÉ, Jean-Pierre LAUDINET, Patrice LAULOM, Audrey LESBATS, Pierre POURTEAU, Josette PREUILHO, Cédric TASTET, Pierre VENDRIOS.

**Excusés** : Chantal BERGERON, Christelle POUYANNÉ

**Procurations** : Chantal BERGERON à Audrey LESBATS, Christelle POUYANNÉ à Pierre POURTEAU.

**Date de la convocation** : le 24 mai 2024

**Binh DUCAMP est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.**

**Ordre du jour** :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 avril 2024.
- 2/ Compte-rendu des commissions.
- 3/ Compte-rendu des Décisions du Maire.
- 4/ Subvention exceptionnelle versée à l'Association des Parents d'élèves
- 5/ Elections européennes : organisation des bureaux de vote
- 6/ Questions et informations diverses.

En début de séance, il est proposé au conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Renouvellement de la convention d'adhésion au service « Plan Communal de Sauvegarde » du CDG 40 relative au Schéma départemental défibrillateurs.

**Approuvé à l'unanimité.**

**1/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 avril 2024**

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

**2/ Compte-rendu des commissions**

- **Commission Bâtiments**
  - Logement école de musique : les travaux de rénovation ont commencé.

- Aménagement d'un terrain de pétanque à proximité de la résidence l'Esclaride : les employés communaux ont commencé les travaux.
- City parc : la mise en place du filet est prévue prochainement.
- **Commission Culture**  
Une réunion sera programmée prochainement pour l'organisation de la fête de la musique.
- **Commission voirie**
  - Un panneau cédez-le passage a été mis en place route de Guillon.
  - Dans le cadre du programme voirie 2024, la Communauté de Commune va débiter les travaux sur notre commune courant juillet : revêtement route de Siest, rue du Petit Louise et voie du Herrou.

### 3/ Compte -rendu des Décisions du Maire

Monsieur le Maire rend compte des décisions du Maire prises en application d'une délégation donnée par le conseil municipal par délibération du 11/06/2020 (article L2122-22 du code Général des collectivités territoriales).

**Décision - 2024-DEC.C01** : délivrance d'une concession dans le cimetière communal pour une durée de 30 ans moyennant la somme de 9.14 €.

**Décision – 2024-DEC.C02** : délivrance d'une concession dans le cimetière communal pour une durée de 50 ans moyennant la somme de 12. 57 €.

### 4/ Subvention exceptionnelle versée à l'Association des Parents d'Elèves

#### Délibération 2024\_14

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la mise en place de la cantine à 1 € depuis le 01/09/2022.

58 élèves sur 75 ont pu bénéficier du repas au tarif inférieur ou égal à 1€ sur la période du 01/01/2024 au 30/04/2024. Cela représente 2472 repas.

L'aide de l'état correspondant à 3 €/repas, la commune percevra une aide de 7416 € pour ladite période.

Ainsi, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 4201.80 € à l'association des parents d'élèves de l'école publique afin de compenser la perte financière occasionnée par la mise en place de cette nouvelle tarification sur la période du 01/01/2024 au 30/04/2024.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré, décide :**

- De verser une subvention exceptionnelle de 4201.80 € à l'association des parents d'élèves de l'école publique afin de compenser la perte financière occasionnée par la mise en place de cette nouvelle tarification sur la période du 01/01/2024 au 30/04/2024.
- Que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024.

### 5/ Elections Européennes : organisation des bureaux de vote

**Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin.**

Organisation des bureaux de vote établie comme suit :

<b>BUREAU DE VOTE 1 – SALLE LABADIE</b>	
MATIN	Roger LARRODE – Président Christelle POUYANNE Josette PREUILHO Sophie ROBERT
APRES-MIDI	Binh DUCAMP Audrey LESBATS Chantal BERGERON Patrice LAULOM

<b>BUREAU DE VOTE 2 – ECOLE PUBLIQUE</b>	
MATIN	Thierry GUILLOT – Président Cédric TASTET Annie BOULAIN Pierre POURTEAU
APRES-MIDI	Pierre VENDRIOS Eric LABASTE Jean-Pierre LAUDINET Patrick DULHOSTE

## **6/ Renouvellement de la convention d'adhésion au service « Plan Communal de Sauvegarde » du CDG40 relative au schéma département défibrillateurs**

### **Délibération n°2024\_15**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que notre commune dispose de 3 défibrillateurs et bénéficie du service PCS du CDG 40 dans le cadre du schéma départemental défibrillateur.

Ce service comprend la location et l'entretien des défibrillateurs.

Considérant que la convention signée le 02/07/2019 arrive à échéance, il convient de signer une nouvelle convention pour une durée de 5 ans afin de pouvoir continuer à bénéficier de ce service.

Le coût annuel sera identique soit 1350 €/an (450 € par défibrillateur).

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au schéma départemental défibrillateurs, pour une durée de 5 ans, avec le Centre de Gestion des Landes pour la mise à disposition et l'entretien de 3 défibrillateurs.

## **7/ Questions et informations diverses**

- Label « ECOCERT en Cuisine » : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que notre cantine est accompagnée par le conseil Départemental des Landes pour la labellisation « ECOCERT en Cuisine ». L'objectif est de favoriser les achats bio, locaux et de saison. Les agents de la cantine bénéficient d'une formation pratique et gratuite pendant 1 an.

- Monsieur POUYPOUDAT, Chargé de missions - Energies renouvelables - du SYDEC propose de venir faire la présentation de l'étude réalisée pour un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des associations. Le conseil municipal charge Monsieur le Maire d'organiser une réunion.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Monsieur LARROUQUETTE de pouvoir stoker 2 containers en fer sous l'auvent de la CUMA. Avis favorable sous réserve de récupérer l'emplacement à tout moment en cas de force majeure.

Monsieur le Maire,

Roger LARRODÉ

La secrétaire de séance

Binh DUCAMP